

**Fort d'un trafic qui dépassera les 10 millions de passagers en 2023**, Aéroports de Lyon, bénéficie d'une **attractivité commerciale unique** sur la région Rhône-Alpes à **destination d'une clientèle française et internationale**.

Aéroports de Lyon souhaite renforcer son offre commerciale et lance une consultation en vue d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public pour **le développement et l'exploitation d'une surface de restauration temporaire au sein de son Terminal 1**.

### **Localisation et type d'activité**

En salle d'embarquement du terminal 1, au cœur de la Place des Lumières, un emplacement nu de 96m<sup>2</sup> pour une activité de restauration qui proposera une offre à consommer sur place mais aussi à emporter.

### **Activité autorisée**

Tout type d'activité de restauration hors commerce dédié aux produits régionaux.

### **Durée de l'autorisation**

18 mois (possibilité de renouvellement de 6 mois selon investissements)

1. Les entreprises intéressées se feront connaître par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

AEROPORTS DE LYON  
HUB 3  
Direction Commerciale et Marketing  
Monsieur Romain LETUE  
BP 113  
69125 LYON-SAINT EXUPERY AEROPORT

**Au plus tard le jeudi 02 novembre 2023.**

2. **Le dossier de consultation sera disponible à partir du vendredi 03 novembre 2023.**

Il sera envoyé par lien de téléchargement.

3. Les offres devront être adressées :

- Par courriel **via un lien de téléchargement**,

- Ou par courrier sous double enveloppe **en envoi recommandé avec accusé de réception**. L'enveloppe extérieure portera l'adresse ci-dessus ainsi que les mentions « Ne pas ouvrir » et « Consultation F&B T1 ». L'enveloppe intérieure portera la mention « Offre pour l'aménagement et l'exploitation d'un point de restauration au T1 ».

4. La date limite de réception des offres est fixée au **vendredi 15 décembre 2023 à 19h**.